

Session d'examens de décembre 2022

Bonjour chers parents, la session d'examens arrive à grands pas. Il y aura une tournée de classe en début de semaine pour expliquer l'essentiel de ce message aux secondaires 1, puisque pour eux, ce sera une première expérience. Pour les élèves des autres niveaux, bien qu'un rappel sera fait en classe, nous vous invitons à regarder ces consignes avec eux. Voici les éléments importants à respecter ou à savoir pour la semaine d'examens du 19 au 23 décembre 2022 (du 20 au 23 pour les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire)

Transport scolaire

Le transport scolaire continue le service selon l'horaire normal à l'exception du 23 décembre. Voici les détails pour cette journée :

- 1- Le 23 décembre au matin : le transport scolaire et RTC auront lieu comme d'habitude
- 2- Le 23 décembre 13h30 : seul le transport scolaire sera disponible (autobus jaunes)
- 3- Le 23 décembre 16h15 : aucun transport scolaire et aucun transport du RTC autre que les parcours réguliers.

Également, comme les élèves n'ont pas nécessairement des évaluations ou des récupérations qui suivent l'horaire habituel, il serait important de prévoir le transport en conséquence. Nous éviterons ainsi que des élèves doivent attendre inutilement dans l'école.

Cafétéria

Le service de cafétéria ne sera plus disponible à partir du 19 décembre inclusivement. Les élèves ne pourront pas s'acheter des repas ou des collations pendant la session d'évaluation.

Horaire

L'horaire des examens est disponible sur le site internet de l'école à l'adresse suivante :

<https://pal.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/12/Horaire-session-de-decembre-2022-officiel.pdf>

L'horaire détaillé des récupérations ainsi que l'horaire des locaux, tant pour les évaluations que pour les récupérations, vous sera acheminé la semaine prochaine.

Veillez noter que lorsqu'il n'y a pas d'examen à l'horaire, votre enfant n'est pas tenu d'être à l'école. Il en va de même pour les récupérations, elles sont facultatives. Veuillez également noter que tous les élèves ne pouvant quitter l'école et qui ne seront ni en examen, ni en récupération, seront redirigés vers la cafétéria. Aucune circulation dans l'école ne sera tolérée lors des examens.

En cas d'une fermeture de l'école pendant la semaine d'évaluations, la journée manquée sera reprise pendant la semaine du 9 janvier. Dans cette éventualité, un courriel vous serait acheminé pour plus de précision. **Veillez noter que le 9 janvier est une journée pédagogique et que les cours reprennent le 10 janvier, jour 6.**

Comportements et tricherie

En cas de mauvais comportements, l'élève sera expulsé du local d'examen et se verra attribuer la note 0. En cas de tricherie, la même politique s'applique, donc l'élève doit sortir du local et la note 0 lui sera attribuée.

Absence lors d'un examen

Veillez noter que seuls les motifs suivants sont acceptés pour une absence à un examen :

- Situation médicale (un billet médical vous sera demandé)
- Convocation à la cour
- Décès dans la famille
- Compétition d'envergure internationale

Advenant le cas d'une absence non justifiée, la reprise d'examen sera refusée, entraînant la note 0 à l'évaluation.

Retard

Si votre enfant est en retard à son évaluation, le temps ne sera pas repris et votre enfant devra aller faire son examen dans un autre local afin de ne pas déranger le groupe qui est déjà en évaluation.

Nous terminons en mentionnant toute l'importance que vous avez en tant que parents sur la réussite de vos enfants. Nous mettons l'accent sur le fait qu'il est important que les jeunes arrivent reposés lors des examens. L'horaire étant atypique, plusieurs veulent en profiter pour se coucher plus tard, alors qu'il est primordial de garder une routine du sommeil pour favoriser la réussite.

Collation :

Pour les évaluations d'une durée de plus de 2 heures, les collations pourront être permises en classe. Il sera important, pour éviter de nuire au déroulement de l'évaluation, que l'aliment choisi puisse être consommé sans déranger le climat de classe.

Sur ce, nous vous souhaitons un merveilleux temps des fêtes.

La direction.